

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques

Parcours : Officine

LA FICHE PRÉSENTÉE CONCERNE L'ANNÉE 2023-2024

[CONSULTER LA FICHE FORMATION DE LA RENTRÉE 2024-2025](#)

- **Domaine** : Sciences, technologies, santé, Santé
- **Type de formation** : Etudes de santé
- **Localisation** : Reims
- **Faculté, Ecole, Institut,...** : UFR Pharmacie
- **Public concerné** : Formation initiale

- **Niveau à la sortie de la formation** : BAC+5
- **ECTS** : 120
- **Durée** : 2 ans
- **Lieu de formation** : Reims

Présentation

Objectif de formation

Le Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (DFA-SP), parcours officine, suit les directives réglementaires de l'arrêté du 8 avril 2013, et confère le grade de Master.

Il comprend deux années d'études (DFA-SP 1 et DFA-SP2) et sanctionne le deuxième cycle des études de Pharmacie. Il accueille les étudiant.e.s titulaires du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFG-SP).

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances scientifiques, médicales et pharmaceutiques complétant et approfondissant celles acquises au cours du 1er cycle des études.

Résultats attendus de la formation

Le DFA-SP parcours Officine permet à l'étudiant.e d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires au métier de praticien de santé participant à la prise en charge globale pharmaceutique du patient en officine, et des missions associées.

Il doit à ce titre assurer la dispensation des médicaments et autres produits de santé et le suivi pharmaceutique. En outre, il doit assurer et garantir la mise à disposition des médicaments et autres produits de santé dans un circuit sécurisé et dans une structure adaptée.

Il doit également assurer des activités concourant à la réalisation d'objectifs de santé publique et de sécurité sanitaire et apporter son expertise dans le domaine du médicament et des autres produits de santé assurant leur usage rationnel.



Plus récemment, la mission a été confiée au Pharmacien, via la loi HPST, d'assurer des entretiens pharmaceutiques et de participer activement à l'éducation thérapeutique des patients.

Le pharmacien contribue aux soins de premier secours notamment dans les actions de dispensation et administration des médicaments, prévention, dépistage, promotion, conseils afférents au traitement et suivi pharmaceutique des patients.

Il contribue à l'orientation du patient dans le système de soins et à son éducation pour la santé ; il coopère avec les autres professionnels de santé afin d'optimiser les différentes compétences dans un souci d'efficacité pharmaco-thérapeutique et pour le bien-être des patients. Enfin, il contribue activement au recueil des informations par les centres de pharmacovigilance.

Contenu de la formation

Ces connaissances concernent les domaines des sciences appliquées aux médicaments et autres produits de santé, des sciences biologiques, de la sémiologie médicale, de la santé publique, de la thérapeutique, et de la pratique professionnelle.

Le DFA-SP1 est partagé en deux semestres : un premier semestre commun à l'ensemble des 3 parcours (officine, industrie, biologie et pharmacie hospitalière) et un second semestre comportant des enseignements spécifiques préparant aux orientations professionnelles et permettant une spécialisation vers les filières.

Les enseignements sont semestrialisés et comprennent : des unités d'enseignement du tronc commun représentant 54 ECTS; ainsi que deux unités d'enseignement librement choisies (1 par semestre) représentant 6 ECTS par année.

Le DFA-SP2 parcours officine est distinct des deux autres parcours.

Il comporte un stage de 12 mois à mi-temps (30 ECTS) qui permet d'acquérir des compétences pharmaceutiques dans le domaine clinique et hospitalier.

La spécialisation progressive se fait dans le choix des UE librement choisies (1 UE par semestre) représentant 6 ECTS par en DFA-SP2. La validation du DFA-SP1, du DFA-SP2 et la validation du certificat de synthèse pharmaceutique permettent l'acquisition des 120 ECTS.

Organisation pédagogique

Modalités de l'alternance

La formation n'est pas dispensée en alternance.

Rythme de la formation

Les modalités d'enseignement correspondent à une formation initiale, en présentiel. Deux tiers de l'enseignement est réalisé sous forme de cours magistraux. Un tiers du volume horaire correspond à des enseignements pratiques avec un taux d'encadrement important de un enseignant pour 12 étudiants.

[Maquette du DFASP1 et DFASP2 Officine](#)

Stages et projets tuteurés

Le DFA-SP parcours Officine permet à l'étudiant.e d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires au métier de praticien de santé participant à la prise en charge globale pharmaceutique du patient en officine, et des missions associées.

Il doit à ce titre assurer la dispensation des médicaments et autres produits de santé et le suivi pharmaceutique. En outre, il doit assurer et garantir la mise à disposition des médicaments et autres produits de santé dans un circuit sécurisé et dans une structure adaptée.

Il doit également assurer des activités concourant à la réalisation d'objectifs de santé publique et de sécurité sanitaire et apporter son expertise dans le domaine du médicament et des autres produits de santé assurant leur usage rationnel.

Plus récemment, la mission a été confiée au Pharmacien, via la loi HPST, d'assurer des entretiens pharmaceutiques et de participer activement à l'éducation thérapeutique des patients.

Le pharmacien contribue aux soins de premier secours notamment dans les actions de dispensation et administration des médicaments, prévention, dépistage, promotion, conseils afférents au traitement et suivi pharmaceutique des patients.

Il contribue à l'orientation du patient dans le système de soins et à son éducation pour la santé ; il coopère avec les autres professionnels de santé afin d'optimiser les différentes compétences dans un souci d'efficacité pharmaco-thérapeutique et pour le bien-être des patients. Enfin, il contribue activement au recueil des informations par les centres de pharmacovigilance.

Calendrier universitaire

[Lien vers la page présentant toutes les dates du calendrier universitaire](#)

Admission

Niveau à l'entrée en formation obligatoire

oui

Modalités d'admission :

Pour tout renseignement, merci de contacter la scolarité (voir dans la rubrique contact).

Adresse d'inscription

2 avenue Robert Schuman

Conditions spécifiques et prérequis

Prérequis obligatoires :

Pour être admis en DFA-SP, il est obligatoire d'avoir validé le DFG-SP ainsi que le stage d'initiation en officine.

Prérequis recommandés :

Il est recommandé d'avoir acquis les pré-requis de biologie (biochimie, immunologie, physiologie humaine, pathologies des systèmes...) qui sont enseignés en DFG-SP.

Formation continue et apprentissage

Organisme de formation

Université de Reims Champagne-Ardenne (SIRET : 19511296600799)

Action de formation

Code de public visé : 00000

Poursuite d'études

Le diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques sanctionne la seconde partie des études en vue du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

A l'issue de ce cycle de formation, l'étudiant.e obtient un grade de Master en Sciences Pharmaceutiques.

Après validation du DFA-SP parcours officine, les étudiant.e.s s'inscrivent en 3ème cycle officine (6ème année des études de pharmacie) qui a une durée de 1 an, pour obtenir le Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

Débouchés

Pharmacien en officine : Code ROME : J1202.

Le ROME est le répertoire de métiers et d'emplois de Pôle Emploi.

Infos pratiques

Transport

Transports en commun

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle :



[Mission Orientation du Service d'Accompagnement des Etudiants \(SAE\)](#)

Pour tout renseignement sur la scolarité :

[Coordonnées des scolarités de l'URCA](#)

Pour tout renseignement sur la formation continue et l'insertion professionnelle :

- [La formation continue](#)
- [L'insertion professionnelle](#)
- [La Validation des acquis](#)

Vous avez de l'expérience et/ou un parcours de formation à valoriser ? Des procédures de validation des acquis sont possibles pour vous permettre d'accéder à la formation ou pour valider le diplôme. Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un e-mail à vae@univ-reims.fr.

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université :

[Direction des Relations Extérieures et du Développement International \(DREDI\)](#)

[Partir à l'étranger](#)

Lien vers les associations étudiantes :

[Associations étudiantes](#)

Sous réserve de modifications et d'ouverture

Contact

Coordonnées de l'organisme

- UFR de Pharmacie
51 rue Cognacq-Jay - CS 30018 51095 Reims Cedex
- scol.pharmacie@univ-reims.fr
- https://www.univ-reims.fr/minisite_104/

Accueil

- Coordonnées du secrétariat
- scol.pharmacie@univ-reims.fr

Référent pédagogique - Madame Catherine LAVAUD

- Responsable de la formation
- catherine.lavaud@univ-reims.fr

Sous réserve de modifications et d'ouverture

